

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**INDIVIDUEL**

**COMMENT VOUS INSCRIRE :**

1/ Vous postez ou faxez votre bulletin d'inscription ET VOS ARRHES à :

*ExpertWeb*  
*Avenue de l'Agau - Le Vivaldi - 34970 LATTES*  
*Tel /Fax : 04 67 42 68 11*

2/ Dès réception de ce document, vous recevez un double, signé et validé par **ExpertWeb**, confirmant votre inscription et ayant *valeur de contrat de formation professionnelle* (Art. L.920-13 du Code du travail)

Entre les soussignés,

*ExpertWeb*  
*Avenue de l'Agau - Le Vivaldi- 34970 LATTES*

ci après désigné par **ExpertWeb**, enregistrée sous le numéro **91 34 0636934** auprès du Préfet de Région Languedoc Roussillon (article R 921-5 du code du travail)

et,

**PARTICIPANT :**

M. Mme. Melle. Nom : ..... Prénom : .....  
Date de naissance : .... / .... / ..... Profession: .....  
Adresse : .....

.....  
Téléphone : ..... Télécopieur : ..... Mobile : ..... E-mail : .....

**est conclu un contrat de formation professionnelle en application de l'article L.920-13 du Code du travail.**

**FORMATIONS CHOISIES :**

Référence	Intitulé du stage	Date début choisi	Montant net(*)
Exemple COMPTA001	Comptabilité	20/01/2006	99 euros
• .....	.....	.....	.....
• .....	.....	.....	.....
• .....	.....	.....	.....
• .....	.....	.....	.....
• .....	.....	.....	.....

(\*) Dans le cadre d'une formation professionnelle assurée intégralement par un financement individuel, ExpertWeb applique 35% de réduction sur les tarifs indiqués dans les fiches programmes.

Fait à : ..... le .....

SIGNATURE :\*

CACHET DE L'ENTREPRISE

\*La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente ci-jointes

**Conditions générales de vente**

**DOCUMENTS CONTRACTUELS :**

- Dès réception du bulletin d'inscription, le client reçoit une convention de formation professionnelle continue, telle que prévue par la loi, en 2 exemplaires dont 1 est à nous retourner signé et revêtu du cachet du client.
- La facture est adressée à l'issue de la formation
- Une attestation de participation est remise au stagiaire à l'issue de la formation
- Une attestation de présence et/ou d'activité est fournie sur demande.

#### **TARIFS :**

- Tous les prix indiqués sont nets, l'organisme de formation étant exonérée de la TVA pour ses actions de formation professionnelle continue (article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts).
- Tout stage commencé est dû en entier.
- Les repas ne sont pas compris dans le prix du stage. Ils sont optionnels. Les repas sont facturés en sus et imputables sur la participation de l'employeur dans la limite de 5 fois le minimum garanti par jour et par stagiaire (Décret n°2001 du 28.6.2001 – JO du 29.6.2001). Même en cas de paiement total ou partiel de la formation par un OPCA, les repas vous sont directement facturés. Il vous appartient, le cas échéant, de vous faire rembourser ces frais par votre OPCA.

#### **CONDITIONS DE REGLEMENT :**

- Le règlement du prix de la formation est à effectuer dès réception de la facture, comptant, sans escompte, par chèque ou par virement à l'ordre de **ExpertWeb**.  
« Tout paiement intervenant postérieurement à ces conditions générales est passible d'une pénalité de retard calculée au taux de 1.5 fois le taux de l'intérêt légal en vigueur (loi n°92-1442 du 31 décembre 1992).
- En cas de paiement effectué par un OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), il vous appartient d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'OPCA dont vous dépendez, avant le début de la formation. Vous devez nous l'indiquer au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention qui nous est retourné signé. En cas de prise en charge partielle de votre OPCA, la différence de coût vous sera facturée ; En cas de refus de règlement par l'OPCA pour cause de défaut de prise en charge, ou si l'accord de prise en charge de votre OPCA ne nous parvient pas au premier jour de la formation, la totalité des frais de formation vous sera facturée et le règlement devra être effectué par retour de courrier.
- Tant que la convention signée, ou l'accord de prise en charge par votre OPCA, ne nous est pas parvenue, **ExpertWeb** se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le bénéficiaire.

#### **CONDITION D'ANNULATION :**

Toute annulation doit être communiquée par écrit ; dans ce cas **ExpertWeb** vous propose : soit de remplacer le stagiaire par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins de formation ; soit de reporter l'inscription sur une autre session.

En cas d'annulation trop tardive (moins de 10 jours avant le début du stage) **ExpertWeb** se réserve le droit de facturer à titre d'indemnité forfaitaire 50% du prix du stage

#### **DATE DE FORMATION :**

**ExpertWeb** peut être amené, pour assurer une meilleure organisation des formations, à modifier les dates sous réserve de respecter un préavis de dix jours. Chaque client est alors informé par écrit. La proposition d'une autre session ou d'un autre stage lui est faite.